

**Formations
2009 - 2010**

Les enjeux de l'économie sociale et solidaire

Développez vos compétences et enrichissez-vous de la diversité
de l'économie sociale et solidaire.

Les enjeux de l'économie sociale et solidaire

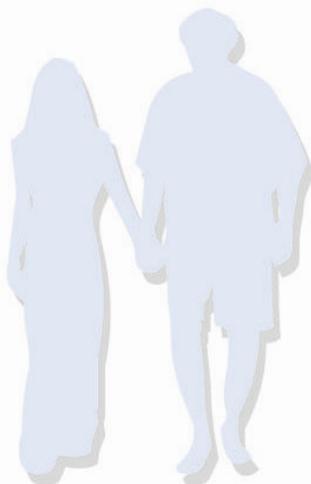
La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en tant que structure fédératrice, se donne pour mission de développer l'interconnaissance entre les acteurs oeuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes.

Aussi, pour cette saison 2009/2010, la CRESS Rhône-Alpes propose un programme de formation professionnalisante à destination d'un public large composé des salariés et dirigeants de l'économie sociale et solidaire, des accompagnateurs de projets, des élus locaux...

Ces formations doivent permettre de mieux appréhender l'économie sociale et solidaire dans sa diversité et son unité; ceci devant fournir pour les participants des repères pour qu'ils se situent mieux au sein de l'économie sociale et solidaire.

Denis COLONGO

▲▼▶
S'associer
Coopérer
Mutualiser



Module de base - Se connaître, se reconnaître - 2 jours

Public visé : salariés et dirigeants bénévoles des entreprises de l'économie sociale et solidaire, accompagnateurs de projets, élus locaux, porteurs de projets...

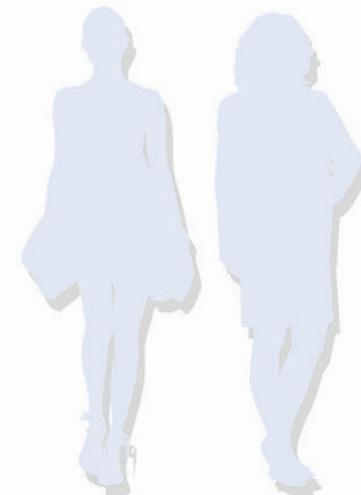
Objectif : Permettre de développer les connaissances et les compétences dans le champ de l'économie sociale et solidaire en vue d'en avoir une meilleure compréhension et de favoriser la création d'une identité commune et partagée entre acteurs.

Jour 1 - Introduction à l'économie sociale et solidaire - les composantes de l'économie sociale et solidaire

- introduction à l'économie générale
- présentation des différents modes d'entreprendre
- définition générale de l'économie sociale et solidaire
- historique et origine de l'économie sociale et solidaire
- présentation des grandes familles de l'économie sociale et solidaire

Jour 2 - La structuration de l'économie sociale et solidaire et les enjeux de l'économie sociale et solidaire

- la structuration par mouvement (acteurs, objet, missions)
- la structuration transversale (acteurs, objet, missions)
- les syndicats et groupements d'employeurs de l'économie sociale et solidaire
- les enjeux internes et externes de l'économie sociale et solidaire



Entreprendre en économie sociale et solidaire - 2 jours

Public visé : conseillers en création d'activité, porteurs de projets de création et/ou reprise d'activité.

Objectif : connaître et comprendre les caractéristiques de la création et reprise d'activité en économie sociale et solidaire.

Pré-requis : connaissance de base de l'économie sociale et solidaire (module de base si besoin).

Jour 1 - La création d'activité dans l'économie sociale et solidaire

- la place de l'économie sociale et solidaire dans le développement économique
- analyse des entrepreneurs et analyse des types de projet développés

Jour 2 - Le processus entrepreneurial dans l'économie sociale et solidaire

- les étapes de la création d'une activité en économie sociale et solidaire, la gestion du processus par l'entrepreneur, les conditions de réussite et les sources d'échec.



Economie sociale et solidaire et développement local - 1 jour

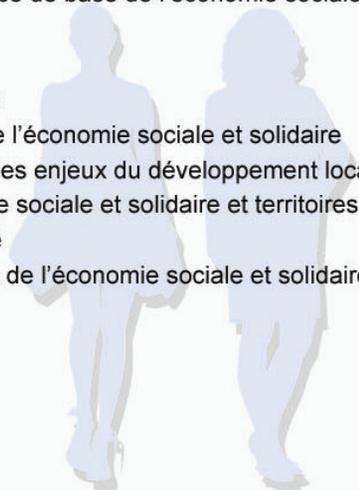
Public visé : conseillers en création d'activité, créateur et/ou repreneur d'activité, élus locaux, responsables des entreprises de l'économie sociale et solidaire...

Objectif : entrevoir l'économie sociale et solidaire comme une forme de réponse au besoin de développement des territoires

Pré-requis : connaissance de base de l'économie sociale et solidaire (module de base si besoin)

Contenu de la journée :

- rappel sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire
- une approche globale des enjeux du développement local
- les liens entre économie sociale et solidaire et territoires : ancrage territorial, une économie de la proximité
- les apports et réponses de l'économie sociale et solidaire au développement des territoires



Outils financiers pour l'économie sociale et solidaire - 1 jour

Public visé : personnes en situation d'accueil ou d'orientation de porteurs de projets en économie sociale et solidaire. Responsables des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Objectif : disposer des clés de lecture pour identifier les besoins de financement d'un projet. Disposer d'une vision d'ensemble des outils financiers disponibles pour le financement d'un projet ou d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Pré-requis : connaissance de base de l'économie sociale et solidaire (module de base si besoin). Sans pré-requis comptable ou financier.

Contenu de la journée :

- les clés de lecture des éléments financiers d'un projet ou d'une entreprise (sur la base d'un exemple concret) : budget, compte de résultats, bilan
- les outils financiers (subventions, avances remboursables ou prêts, garanties) selon les besoins de financement (montant, projet), la phase de développement du projet, le statut juridique.



Calendrier et coût pédagogique

Module de base - se connaître, se reconnaître

Session 1 : 22 et 29 octobre 2009

Session 2 : 10 et 17 décembre 2009

Session 3 : 4 et 11 février 2010

Session 4 : 9 et 17 avril 2010

Session 5 : 3 et 10 juin 2010

Coût pédagogique : 160 euros net par session

Entreprendre en économie sociale et solidaire :

Session 1 : 6 et 13 novembre 2010

Coût pédagogique : 160 euros net par session

Economie sociale et solidaire et développement local :

Session 1 : 9 février 2010

Coût pédagogique : 80 euros net par session

Outils financiers pour l'économie sociale et solidaire :

Session 1 : 8 octobre 2009

Session 2 : 1 avril 2010

Coût pédagogique : 80 euros net par session



Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir nous transmettre le bulletin d'inscription ci-joint ou disponible en ligne sur le site de la CRESS Rhône-Alpes : www.cress-rhone-alpes.org

Le bulletin d'inscription est à transmettre au moins quinze jours avant la date de la session de formation.



Prise en charge

Le coût pédagogique, la rémunération du salarié en formation ainsi que les frais annexes (transport, repas) peuvent être pris en charge par votre **Organisme Paritaire Collecteur Agréé** (OPCA) référent sur demande de remboursement de l'employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue. Vous pouvez donc dès à présent prendre contact avec votre OPCA pour connaître les modalités de prise en charge.



Contact et Inscription

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes

11 rue Auguste Lacroix - 69003 Lyon

04 78 09 11 97

formations@cress-rhone-alpes.org

N° SIRET 400 586 665 00061 - APE 9411 Z

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes est un organisme de formation enregistré sous le numéro 82 69 10550 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.